



COMMENTAIRES DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE WESTMOUNT SÉANCE DU CONSEIL DU 2 NOVEMBRE 2015

Chers conseillers, mesdames et messieurs, bonsoir,

À cette première étape du processus de préparation et d'adoption du budget 2016, je dois présenter aux résidents un rapport sur la situation financière de notre Ville en général.

En juillet dernier, le conseil a établi les lignes directrices suivantes concernant le budget 2016 :

Limiter l'augmentation des taxes reliées aux services locaux au taux d'inflation. Cette limite exclut les augmentations relatives aux immobilisations ainsi que toute augmentation relative à la quote-part de l'agglomération de Montréal ou de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Poursuivre les efforts en vue d'augmenter les revenus provenant d'autres sources que l'impôt foncier afin d'équilibrer le budget.

Les revenus et les dépenses projetés pour l'année 2015 sont de 101,8 millions de dollars, incluant des affectations de l'excédent accumulé.

Dans mon rapport qui est déposé ce soir, mes commentaires porteront notamment sur les questions financières suivantes :

- les résultats de fin d'exercice 2014;
- les prévisions préliminaires des revenus et dépenses de la Ville pour 2015;
- l'état de la dette de la ville et les mesures mises en place pour la gérer;
- l'orientation générale du budget 2016 et des dépenses d'immobilisations pour la période de 2016 à 2018.

Résultats de fin d'exercice 2014

Le budget total de fonctionnement de l'année 2014 était de 95,1 millions de dollars¹. L'an dernier, un revenu total de 104,3 millions de dollars fut atteint et les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 92 millions de dollars. Du surplus de l'exercice de 12,3 millions de dollars, 5,1 millions de dollars ont été affectés aux travaux d'immobilisations et au paiement de la dette du Centre des loisirs de Westmount.

Le surplus en 2014, net des affectations, s'est élevé à 7,2 millions de dollars en raison de revenus plus élevés provenant de taxes prélevées sur des rénovations résidentielles, des droits de mutation et de la contribution nette d'Hydro Westmount.

Au cours de l'année 2014, les dépenses d'immobilisations se sont élevées à 7,9 millions de dollars, dont un montant de 4,8 millions de dollars a été couvert par notre mode de financement « pay-as-you-go » (méthode de financement par répartition), 900 000 \$ provenant de dons et 1,4 million de dollars provenant de subventions. Le reste des projets de 2014 a été financé au moyen de règlements d'emprunt au montant de 800 000 \$.

Les états financiers de la Ville de Westmount pour l'exercice financier 2014 ont été audités par la firme *Raymond Chabot Grant Thornton*.

Prévisions pour 2015

Le budget de fonctionnement de la Ville en 2015 était de 97,1 millions de dollars¹. À la lumière des résultats disponibles à ce jour et des revenus et dépenses anticipés pour le reste de l'année, nous prévoyons terminer l'exercice 2015 avec des revenus et des dépenses projetés de 101,8 millions de dollars, incluant les affectations proposées de l'excédent de fonctionnement.

Ci-après les variations importantes par rapport au budget :

- Les revenus des taxes foncières générales, les droits de mutation et la contribution nette d'Hydro Westmount ont générés ensemble 3,3 millions de dollars de revenus supplémentaires;
- Les revenus en provenance des autres services et ceux de sources locales ont générés quant à eux 1,4 millions de dollars de revenus supplémentaires;
- Ces revenus supplémentaires permettent donc un investissement additionnel de 3 millions de dollars pour des dépenses en immobilisations additionnelles financées « pay-as-you-go » pour des projets municipaux.

Veillez noter que ces résultats pourraient changer d'ici la fin de l'année, notamment si des événements imprévisibles d'importance devaient survenir tels des chutes de neige abondantes, d'important bris d'aqueduc ou des inondations.

¹Après déduction des dépenses d'Hydro Westmount financées selon la méthode « pay-as-you-go ».

Dette

En date du 31 décembre 2015, la dette de Westmount s'élèvera approximativement à 46,7 millions de dollars. De ce montant, 36,2 millions de dollars devront être assumés par la Ville, et 10,5 millions de dollars par le gouvernement du Québec qui paie maintenant ses subventions sur une période de 10 à 20 ans. Des 36,2 millions devant être assumés par la Ville, la portion de la dette du Centre des loisirs de Westmount s'élève à 11,1 millions de dollars. Nous devons garder en tête que le montant du surplus accumulé sera de loin plus élevé que la dette municipale.

Budget 2016

Conformément aux objectifs financiers décrits précédemment dans ce rapport, le conseil souhaite limiter l'augmentation des taxes municipales reliées aux services locaux au taux projeté de l'inflation, excluant l'impact des travaux d'immobilisations, de la quote-part de l'agglomération et de la contribution à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Cela constitue un défi si on tient compte de l'impact continu du déficit actuariel du régime de retraite de nos employés. Le conseil a également approuvé l'affectation d'excédent accumulé afin d'équilibrer le budget local, le cas échéant.

Puisqu'environ 85 % de nos revenus proviennent de l'impôt foncier, le conseil pourra décider d'augmenter les revenus provenant d'autres sources, tels les tarifs de stationnement, la tarification des activités et des loyers afin d'alléger le fardeau fiscal des résidents.

Dans ce contexte, le programme des immobilisations des 3 prochaines années a été soigneusement revu. Le conseil se réunira prochainement afin de finaliser sa stratégie générale et adopter le budget de fonctionnement.

Rémunération des élus municipaux

La *Loi sur le traitement des élus municipaux* (chapitre T-11.001) prévoit que le maire d'une municipalité, dont un règlement touchant la rémunération des membres du conseil est en vigueur, doit inclure dans son rapport annuel sur la situation financière de la municipalité, une mention sur les rémunérations et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal.

Ainsi, en 2015 le maire recevra les rémunérations suivantes :

- une rémunération annuelle de la Ville de 43 934 \$;
- une allocation de dépenses de la Ville de 15 976 \$;
- une rémunération annuelle du conseil d'agglomération de Montréal de 10 999 \$;
- une rémunération annuelle de la Communauté métropolitaine de Montréal de 10 000 \$;
- un jeton de présence de 550 \$ (par présence) à titre de vice-président de la *Commission sur les finances et l'administration* du conseil de l'agglomération urbaine de Montréal, et ce, jusqu'à concurrence de la somme annuelle de 10 999 \$.

Quant aux conseillers, ils recevront les rémunérations suivantes en 2015:

- une rémunération annuelle de la Ville de 14 645 \$;
- une allocation de dépenses de la Ville de 7 322,50 \$.

Transactions au-delà de 25 000 \$

Comme l'exige la loi, je dépose la liste des transactions dont le montant total cumulatif dépassait 25 000 \$ entre le 1^{er} octobre 2014 et le 30 septembre 2015.



THE MAYOR'S COMMENTS ON THE FINANCIAL POSITION OF THE CITY OF WESTMOUNT COUNCIL MEETING OF NOVEMBER 2nd, 2015

Councillors, Ladies and Gentlemen, good evening:

As the first formal step in the 2016 budget preparation and adoption process, I am required to report to residents on the general financial health of our City.

In July, Council established the following guidelines for the 2016 budget:

Limit the increase in taxation for local services to the effect of inflation. This limit excludes increases for Capital Works and also any increases stemming from our apportionment from the Agglomeration Council of Montreal or the Montreal Metropolitan Community (MMC); and,

Continue efforts to increase revenue from sources other than property taxes to balance the budget.

Revenues and expenses, including proposed appropriations of accumulated surplus, are projected to be \$101.8 million for 2015.

In my report that is being tabled tonight, I comment, along with other financial matters, on the following:

- The 2014 year-end results;
- The preliminary forecast of the City's 2015 revenues and expenditures;
- The state of the City's debt and the action taken to manage it;
- The overall direction of the 2016 budget, along with the capital expenditures planned for 2016 through 2018.

2014 Year-End Results

The City's 2014 total operating budget was \$95.1 million¹. Total revenues last year reached \$104.3 million, and operational expenditures amounted to \$92 million. From a surplus of \$12.3 million, \$5.1 million was appropriated for Capital Works and the Westmount Recreation Centre (WRC) debt payment.

In 2014, the \$7.2 million in operating surplus was owing to higher than budgeted revenues derived from residential renovations, transfer duties, and Hydro Westmount net contribution.

During 2014, capital expenditures including the Westmount Recreation Centre (WRC) amounted to \$7.9 million, of which \$4.8 million was covered by our 'pay-as-you-go' funding, \$900,000 by donations and \$1.4 million by grants. The remaining balance of the 2014 projects was funded by loan by-laws in the amount of \$800,000.

The City of Westmount's 2014 financial statements were audited by *Raymond Chabot Grant Thornton*.

2015 Forecast

The City's 2015 operating budget was \$97.1 million¹. Based on the results to date and the projected revenues and expenditures for the balance of the year, we expect to close 2015 with both revenues and expenses, including proposed surplus appropriations, projected at \$101.8 million.

Key variances from budget are highlighted below:

- Taxation revenue, transfer duties, and Hydro Westmount net contribution generated together a projected \$3.3 million of additional revenues;
- Other revenues from other services and revenues from local sources could result in \$1.4 million of additional revenues;
- Those additional revenues allow an additional investment of \$3 million in capital expenditures financed by 'pay-as-you-go' for Municipal projects.

Please note that the results could change between now and year-end, especially if we experience significant unforeseen events such as a higher-than-average snowfall, major water-main breaks, or flooding.

¹Net of Hydro Westmount 'pay-as-you-go' expenditures

Debt

As of December 31st, 2015, Westmount's outstanding debt will be approximately \$46.7 million. Of this amount, \$36.2 million will be assumed by the City and \$10.5 million by the Quebec Government that now pays its grants over 10 to 20 years. The Westmount Recreation Centre (WRC) portion of the \$36.2 million municipal debt will amount to \$11.1 million. It must be borne in mind that the amount of the accumulated surplus will be far greater than the total municipal debt.

2016 Budget

Consistent with the financial goals outlined earlier in this report, Council would like to limit the increase in taxation for local services to projected inflation, excluding the impact of Capital Works, the Agglomeration apportionment, and the contribution to the Montreal Metropolitan Community (MMC).

This is a challenge considering the ongoing impact of the actuarial deficit in our employee pension plan. Council has also approved the appropriation of accumulated surplus to balance the local budget, if required.

As around 85% of our revenue comes from property taxes, the Council will continue to seek increased revenues from other areas such as parking rates, program fees, and rentals.

In this context, our Capital Works program for the next three years has been reviewed. We will be sitting down shortly as a Council to finalize our overall strategy and adopt our operating budget.

Remuneration of Elected Municipal Representatives

The *Act respecting the remuneration of elected municipal officers* (R.S.Q., chapter T-11.001) provides that the mayor of a municipality in which a remuneration by-law is in force shall include in his annual report on the financial position of the municipality a list showing the remuneration and expense allowance each member of the council receives from the municipality, a mandatory body of the municipality or a supra-municipal body.

Thus, the Mayor receives the following remuneration in 2015:

- \$43,934 as an annual remuneration from the City;
- \$15,976 as an expense allowance from the City;
- \$10,999 as an annual remuneration from the Urban Agglomeration Council of Montreal;
- \$10,000 as an annual remuneration from the *Communauté métropolitaine de Montréal*;
- \$550 per presence as an attendance allowance from the *Commission sur les finances et l'administration* of the Urban Agglomeration Council of Montreal, where he is the Vice-President, up to an annual maximum of \$10,999.

As for the councillors, they receive the following remuneration in 2015:

- \$14,645 as an annual remuneration from the City;
- \$7,322.50 as an expense allowance from the City.

Transactions Exceeding \$25,000

As required by law, I am filing the list of total cumulative transactions exceeding \$25,000 from October 1st, 2014 to September 30th, 2015.